

Inventiva : information financière du 1^{er} trimestre 2021¹ et point sur le partenariat avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes

- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie à 107,8 M€ au 31 mars 2021
- ▶ Chiffre d'affaires de 0,1 M€ au T1 2021
- ▶ Décision d'AbbVie d'initier une étude clinique de Phase IIb dans le psoriasis avec cediogant suite à des résultats encourageants dans son étude clinique de Phase Ib

Daix (France), le 12 mai 2021 – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (NASH), des mucopolysaccharidoses (MPS) et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif, publie aujourd'hui sa position de trésorerie au 31 mars 2021 et son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2021, et fait un point sur son partenariat avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes.

Situation de trésorerie

Au 31 mars 2021, **la trésorerie et les équivalents de trésorerie** d'Inventiva s'élevaient à 107,8 millions d'euros contre 113,0 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont élevés à 7,8 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2021 contre 3,6 millions d'euros sur la même période en 2020. Les dépenses de R&D sur le trimestre, principalement liées au développement de lanifibranor dans la NASH, étaient en hausse de 22% par rapport au 1^{er} trimestre 2020. Cette hausse de consommation de trésorerie s'explique notamment par la préparation du lancement de l'étude clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH, alors que le 1^{er} trimestre 2020 avait été positivement impacté par la réception d'un paiement non récurrent en retard de 4,2 millions d'euros au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) 2018.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement au 1^{er} trimestre 2021 se sont élevés à 1,1 millions d'euros alors qu'aucun flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement n'avait été généré au 1^{er} trimestre 2020.

Aucun flux net de trésorerie lié à l'activité de financement n'a été généré au 1^{er} trimestre 2021 alors qu'ils se sont élevés à 14,6 millions d'euros sur la même période en 2020, notamment grâce à l'émission de 15 millions d'euros (produit brut) sous forme d'actions ordinaires en février 2020.

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, la Société a enregistré un effet de change positif sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de 3,7 millions d'euros.

Compte tenu de ses programmes de R&D et de développement clinique, et en excluant des ressources financières supplémentaires, Inventiva a ajusté sa **visibilité financière** prévisionnelle d'un trimestre, permettant à la Société de financer ses activités opérationnelles jusqu'au 3^{ème} trimestre de 2022, versus le 4^{ème} trimestre de 2022 comme communiqué précédemment.

¹ Information financière non auditée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société pour le 1^{er} trimestre 2021 s'est élevé à 0,1 millions d'euros, comparable au chiffre d'affaires généré au 1^{er} trimestre 2020.

Point sur le partenariat avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes²

Cedirogant, un agoniste inverse ROR- γ sélectif et administré par voie orale, découvert conjointement par Inventiva pour le traitement potentiel de plusieurs maladies auto-immunes, a démontré des résultats encourageants en tant que médicament oral pour le traitement du psoriasis lors d'une étude clinique de Phase Ib³ menée par AbbVie. Suite à ces résultats, AbbVie a décidé de poursuivre le développement clinique du candidat médicament et d'initier au deuxième semestre 2021 une étude de Phase IIb d'évaluation de dose.

Dans le cadre de ce partenariat, Inventiva est éligible à recevoir des paiements d'étape en fonction de l'atteinte d'objectifs de développement, réglementaires et commerciaux, ainsi que des redevances sur les ventes futures. La Société s'attend ainsi à recevoir un nouveau paiement d'étape lors du lancement par AbbVie de l'étude clinique de Phase IIb avec cedirogant.

Principales étapes clés attendues

- Lancement de l'étude clinique de Phase III NATIV3 évaluant lanifibranor dans la NASH – *prévu au premier semestre 2021*
- Lancement par AbbVie d'une étude clinique de Phase IIb avec cedirogant – *attendu au deuxième semestre 2021*
- Point sur la stratégie de développement d'odiparcil – *prévu en 2021*
- Publication des résultats de l'étude clinique de Phase II évaluant lanifibranor dans le traitement de la NAFLD chez des patients atteints de diabète de type 2 – *prévue au premier semestre 2022*

Prochaines participations à des conférences investisseurs

- Jefferies Virtual Healthcare Conference, *1-4 juin 2021*
- SVB Leerink CybeRx Series: Liver Disease Day, *17 juin 2021*
- Citi's 16th Annual BioPharma Conference 2021, *8-9 septembre 2021*
- H.C. Wainwright 23rd Annual Global Investment Conference, *13-15 septembre 2021*
- Portzampac Health Biotech Seminar 2021, *6 octobre 2021*
- Stifel Healthcare Conference 2021, *16-17 novembre 2021*
- Jefferies 2021 London Healthcare Conference, *16-18 novembre 2021*

² Voir la conférence téléphonique des résultats d'AbbVie du premier trimestre 2021, le 30 avril 2021, à 9h (heure de la côte Est) ; transcription de FactSet.

³ Cette étude clinique de Phase Ib menée par AbbVie était une étude randomisée, en double aveugle, contrôlée par placebo, à doses multiples, visant à évaluer la pharmacocinétique, la sécurité et la tolérance du cedirogant chez 60 volontaires sains et patients atteints de psoriasis en plaques chronique (identifiant clinicaltrials.gov : NCT03922607).

Prochaines participations à des conférences scientifiques

- International Liver Congress 2021, 23-26 juin 2021
- Paris NASH Meeting, 22-23 octobre 2021
- AASLD The Liver Meeting, 12-15 novembre 2021

Prochain rendez-vous financier

- **Chiffre d'affaires et situation de trésorerie du premier semestre 2021** : Mercredi 28 juillet 2021 (après clôture des marchés aux Etats-Unis)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la NASH, des MPS et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments, ainsi qu'un portefeuille important de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé. En 2020, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIb évaluant lanifibranor pour le traitement des patients atteints de la NASH et a obtenu les statuts de « Breakthrough Therapy » et de « Fast Track » pour lanifibranor dans le traitement de la NASH.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant d'un sous-type de MPS, un groupe de maladies génétiques rares. A la fin de l'année 2019, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIa évaluant odiparcil pour le traitement des patients adultes atteints de la MPS VI et a obtenu le statut de « Fast Track » dans la MPS VI pour odiparcil en octobre 2020.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré le développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat permet le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).

www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Pascaline Clerc
VP Global External Affairs
media@inventivapharma.com
+1 240 620 9175

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@westwicke.com
+1 415 513-1284

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard des études cliniques d'Inventiva, des plans cliniques de développements et des futures activités d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que les résultats des études cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futures études cliniques seront lancées comme prévu, ou que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires. Les résultats obtenus peuvent être éloignés des résultats futurs décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives en raison d'un nombre important de facteurs. Ces facteurs sont notamment, les pertes importantes générées depuis la création, d'Inventiva, un historique d'exploitation limité, l'absence de revenus générés par la vente des produits d'Inventiva, le besoin de fonds supplémentaires pour financer ses opérations. Le succès futur d'Inventiva dépend également de la réussite du développement clinique, de l'obtention d'approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure de ses produits candidats actuels et futurs. Les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva peuvent ne pas confirmer les bénéfices présentés des produits candidats d'Inventiva. Inventiva peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou Inventiva peut échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité de ses produits vis-à-vis des autorités réglementaires compétentes. Recruter et retenir des patients dans les essais cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs indépendants de la volonté d'Inventiva. Les produits candidats d'Inventiva pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva fait face à une concurrence importante et les activités, les études précliniques et les programmes de développement clinique d'Inventiva ainsi que les calendriers, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être significativement affectés par la pandémie actuelle de COVID-19. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Nous vous invitons à vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2021, le Rapport Annuel (« Form 20-F ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de la « Securities and Exchange Commission » le 15 mars 2021 ainsi que le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Sous réserve de la réglementation applicable, Inventiva ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.